

**6. Question de Madame Angeline CHAN, conseillère communale, du 13 mai 2014 ==- Vraag van Mevrouw Angeline CHAN, gemeenteraadslid, van 13 mei 2014.**

*Un panneau de circulation au milieu du trottoir de la chaussée de Louvain.*

Aux environs du numéro 341 sur la chaussée de Louvain, près de la place Dailly, se trouve un panneau de circulation planté au milieu du trottoir.

Ce panneau a déjà assommé plusieurs piétons mesurant plus de 1,75 m.

Serait-il possible de le déplacer?

Réponse : (6 novembre 2014)

Après vérification sur place par notre service technique de la Voirie, il apparaît que le panneau en question a été changé par les services de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous vous signalons que la chaussée de Louvain est une voirie régionale.

Nous prenons contact avec la Région afin de leur demander d'étudier la possibilité de déplacer ce panneau.